

Réunion du 30 octobre 2024 (siège du District)

Procès-verbal N° 14

Présidence M. Lionel ERAY

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Guy MARTIN, Jean-Claude PIBOIN, Bernard MAY

Excusé : M. Michel PINGUET

RAPPEL : à compter du 3 novembre 2024 et jusqu'à fin février 2025, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- Planning de journée
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

GUERIGNY URZY 1 / VAUZELLES 3 – Match n°50024.1 du 29/09/2024 fixé le 03/11/2024

COULANGES 1 / CORBIGNY 1 – Match n°50023.1 du 29/09/2024 fixé le 03/11/2024

CHARRIN 1 / COULANGES 1 – match n°50039.1 du 27/10/2024 à fixer en raison de la qualification de Coulanges en Coupe de France à cette date.

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COULANGES 2 / GARCHIZY FR PORT 1 – match n°50094.1 du 06/10/2024 – fixé le 03/11/2024

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CIE IMPHY 2 / PREMERY 1 – match n°50294.1 du 22/09/2024 – fixé au 17/11/2024.

MONTIGNY 1 / GUERIGNY URZY 2 – match n°50302.1 du 29/09/2024 – fixé au 03/11/2024

DEPARTEMENTAL 4 poule A

ENT. ESN58 CHANTENAY 3 / COSSAYE 2 – match n°50677.1 du 29/09/2024 – fixé au 03/11/2024

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2 / DONZY 1 – match n°50873.1 du 19/10/2024 – fixé au 03/11/2024

LUTHENAY 2 / LUZY MILLAY 2 – match n° 50688.1 du 27/10/2024 – fixé au 17/11/2024

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 27 octobre 2024

DEPARTEMENTAL 4 poule A

CERCY 2 / COSSAYE 2 – match n°50687.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 08/12 à 12h.

Accord de la Commission.

DEPARTEMENTAL 4 Foot à 8

E. MOUX BRASSY 2 / FOURCHAMBAULT 3 – match n°51109.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 10/11/2024.

Accord de la Commission.

Journée du 10 novembre 2024

DEPARTEMENTAL 1

ST PIERRE 1 / POUQUES 1 – match n° 50043.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 03/11.

Accord de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

ST PIERRE 2 / PREMERY 1 - Match n° 50321.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre.

Match retour à St Pierre.

Accord de la Commission.

3 – DOSSIER TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 24/10/2024
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission SROC à savoir le retrait d'1 point pour la journée du 27/10 pour le club de St Saulge (D3).

4 – TIRAGE 3^{ème} TOUR COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Résultats du tirage effectué le 29 octobre à CLAMECY

Matches du 17 novembre 2024

	Recevant	Visiteur
Match n°1	GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS D2	OLYMPIQUE ST MARTIN D HEUILLE D3
Match n°2	POUILLY D2	ESN 58 R3
Match n°3	ST BENIN R3	LA CHARITE R2
Match n°4	MARZY D2	FC NEVERS R2
Match n°5	DONZY D4	CLAMECY R3
Match n°6	ST ELOI D2	NEVERS CHALLUY SERMOISE R3
Match n°7	CERCY D2	FC DECIZE R2
Match n°8	CIE IMPHY D1	LA MACHINE R3
Match n°9	ST PIERRE LE MOUTIER D1	GUERIGNY URZY D1
Match n°10	FOURCHAMBAULT R3	POUGUES D1
Match n°11	LUTHENAY UXELOUP D2	LUZY MILLAY D1
Match n°12	MOULINS ENGILBERT D1	CHARRIN D1
Match n°13	CORBIGNY D1	NEVERS BANLAY R2

COMPETITIONS FEMININES

1 - DOSSIER TRANSMIS/COURRIEL

- Commission Statuts et Règlements du District de la Nièvre en date du 17/10/2024

La Commission prend connaissance de la décision de cette Commission donnant match à rejouer en Critérium Féminin, match du 13/10/2024 COULANGES / COSSAYE.

La commission refixe cette rencontre le 03/11/2024.

2 – MATCHS NON-JOUES

Critérium féminin

FC NEVERS 2 / GUERIGNY URZY 1 – match n° 50636.1 du 29/09 reporté au 03/11/24

FC NEVERS 3 / E. POUILLY MARZY – match n°50625.1 du 29/09 reporté au 03/11/24

3 – FORFAITS

RAS

4 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

RAS

5 – COUPE FEMININE BEAUTY SUCCESS

Pour la saison 2024-20245, la Coupe Féminine est composée d'un total de **14 équipes** (1 équipe par club).

BRASSY 1 - CHARRIN 1- CLAMECY 1 - COSSAYE 1 - COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON
ARLEUF 1 – ESN 58 1 - Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – LA CHARITE 1 - NEVERS FC 2 – SNID
1 – ST REVERIEN 1 - VARZY 1

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1^{er} tour => le 15 décembre 2024

14 équipes du criterium Féminin

Soit 14 équipes dont 2 exemptes.

1/4 Finale => le 13 Avril 2025

6 qualifiées + 2 exemptes du tour précédent

1/2 Finale => le 11 mai 2025

4 qualifiées du tour précédent

Finale => le we des 14 et 15 juin 2025

2 qualifiées du tour précédent

Résultats du tirage du 1er tour : Matches du 15 décembre 2024

Match n°1	LA CHARITE 1	COSSAYE 1
Match n°2	VARZY 1	CHARRIN 1
Match n°3	FC NEVERS 2	COULANGES 1
Match n°4	ESN 58 1	ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1
Match n°5	CLAMECY 1	ST REVERIEN 1
Match n°6	E. POUILLY MARZY 1	BRASSY 1

Exempts : GUERIGNY/URZY – FC DECIZE

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 A 17H30

Le Président
Lionel ERAY



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.